

<https://www.pressegauche.org/Negociation-chez-Barry-Callebaut-Si-l-employeur-ne-respecte-pas-ses-engagements>



**Négociation chez Barry  
Callebaut - Si l'employeur ne  
respecte pas ses  
engagements, il devra vivre  
avec les conséquences**

Date de mise en ligne : vendredi 20 septembre 2019



**(FC-CSN)**

- Communiqués -

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**SAINT-HYACINTHE, QC, le 20 sept. 2019 - Les travailleuses et travailleurs de Barry Callebaut sont outrés de voir l'employeur nier l'offre sur laquelle il s'était initialement entendu avec le conciliateur. Réunis en assemblée générale ce matin, ils ont donc voté à 100 % afin que le comité de négociation enclenche les démarches pour aller chercher les gains auxquels l'employeur s'était engagé.**

### **Piquetage symbolique**

Ils tiennent également en ce moment-même un piquetage symbolique pour protester contre les manoeuvres patronales. Des porte-parole sont disponibles sur place et par téléphone pour des entrevues avec les médias.

Où : Entrepôt Barry Callebaut, 6375 rue Picard, Saint-Hyacinthe

Quand : En ce moment même et pour toute la journée

Qui : Les membres du comité de négociation du syndicat de Barry Callebaut

### **Rencontre avec le ministère**

Face à cette situation, le conciliateur au dossier a dû quitter la table de négociation. « Une rencontre est prévue demain avec le ministère du travail pour dénouer cette situation, causée par un comportement qui n'a pas sa place dans un processus de négociation », explique la secrétaire générale de la Fédération du commerce-CSN, Nancy Mathieu.

### **Accélération des moyens de pression**

« L'écart entre ce que le conciliateur nous a présenté et ce que l'employeur a proposé est de 4,5 % pour une durée de cinq ans. C'est énorme et si la situation ne se règle pas, cela pourrait vouloir dire une grève générale illimitée dès dimanche », souligne le président du syndicat, Roland Piché.

« L'employeur se moque carrément du syndicat et du service de conciliation du ministère du travail, souligne la présidente du conseil central de Montérégie, Annette Herbeuval. Il nie s'être entendu avec le conciliateur, alors que c'est lui-même qui a demandé la tenue d'une démarche de conciliation. C'est indigne d'un porte-parole à une table de négociation. Nous serons derrière les travailleuses et les travailleurs et les soutiendrons dans leurs démarches pour obtenir le respect de l'offre initiale », conclut Annette Herbeuval.